

Monsieur le Provost
Distingué(e)s invité(e)s,
Cher(e)s collègues,
Madame Halimi,
Madame Veil,
Cher(e)s diplômé(e)s,
Mesdames et messieurs,

La soirée de la collation des grades est un événement important dans la vie de la Faculté de droit. Elle marque pour la Faculté – et surtout pour vous, chers diplômés – l’aboutissement d’au moins trois années de formation au baccalauréat ou l’aboutissement d’un projet d’études supérieures, qui parfois, a duré plus de trois ans. En fait, nous célébrons, ce soir, une réussite. La vôtre, bien sûr, puisque vous avez complété avec succès vos études, mais aussi celle des professeurs et chargés de cours qui vous ont accompagnés dans votre démarche. Elle marque aussi, et il importe particulièrement de le mentionner ce soir, la réussite de vos proches : celle de vos parents, de vos conjoints et même de vos enfants, qui vous ont supportés, parfois dans tous les sens du terme, pendant vos études.

Permettez-moi tout d’abord de vous ramener en arrière afin de vous faire mesurer le chemin que vous avez parcouru depuis votre arrivée à la Faculté. Il y a trois ans, ces jours-ci, plusieurs d’entre vous attendiez fébrilement le résultat de votre examen en introduction au droit. Vous vous débattiez encore avec les mystères du *stare decisis*, avec ceux de la distinction entre les conditions de fond et les conditions de forme du mariage et vous vous demandiez comment les Ontariens peuvent bien faire pour survivre sans Code civil. Surtout, vous appreniez à voir le monde avec un regard nouveau. Rappelez-vous : le téléjournal n’avait plus tout à fait le même air. C’était comme si le présentateur des nouvelles savait que vous vous étiez inscrits en droit et vous parlait personnellement.

Pensez-y bien et demandez à vos proches quels changements ils ont observés chez vous au fil des ans. On vous dira que votre façon de vous exprimer et surtout votre façon de penser, de raisonner et de voir la société dans laquelle vous vivez, ne sont plus les mêmes. Je n’exprime aucun commentaire sur votre façon de vous habiller...

Peut-être commencez-vous déjà à jeter un regard différent sur la Faculté et sur les années parfois longues, souvent exigeantes mais rarement banales que vous venez de vivre. Ce soir, c’est donc l’aboutissement d’une longue démarche et l’heure est à la fête.

Votre graduation marque une étape, certes, mais aussi le début d’une vie nouvelle.

Vous constaterez rapidement, si ce n’est déjà fait, que votre formation juridique ne fait que débiter et ce, que vous célébriez ce soir la fin de votre baccalauréat ou la fin de vos études supérieures. Dans les carrières juridiques, comme dans la vie d’ailleurs, vous êtes, chers diplômés, condamnés à vous adapter, à faire de nouveaux apprentissages, à vivre dans le changement et l’incertitude.

Sans cesse, vous devrez parfaire votre formation dans un univers qui, à l'évidence, est en pleine mutation. Cette formation continue, vous la ferez par vous-mêmes ou encore en empruntant - ou même en continuant - dans la voie des études supérieures. Les choix sont variés et sachez que, si vous le souhaitez, nous serons ravis de vous accompagner.

Sachez aussi que, si les défis sont grands, nous avons la ferme conviction que la formation que vous avez reçue, ici à la Faculté, constitue un atout non négligeable.

Mais les années futures n'apporteront pas que le défi de la mise à jour des connaissances. Il y aura aussi le défi de devenir un juriste digne d'appartenir à la communauté au sein de laquelle, sans le réaliser pleinement, vous êtes déjà entrés en vous inscrivant à la Faculté et au sein de laquelle vous entrez plus officiellement ce soir.

Les juristes ont une responsabilité fondamentale au sein de la communauté. Ils ont la responsabilité d'adopter une attitude, une façon de se comporter qui ne porte pas ombrage aux fondements même du droit, du système juridique et des raisons de son existence. Cette responsabilité existe à l'égard de la communauté juridique elle-même, bien sûr, mais elle existe aussi à l'égard de la société en général. Elle importe particulièrement dans les périodes d'incertitude et de crises comme celle que nous traversons actuellement à l'échelle de la planète.

Vous le savez, notre monde est plus que jamais en quête de repères et se tourne de plus en plus vers le droit, vers les juristes, pour proposer des solutions à une foule de problèmes complexes. La demande est pressante, elle est peut-être démesurée et parfois même naïve, mais elle ne peut être déçue, au risque d'encourager les dérives et fanatismes de toute sorte.

Il est souvent tentant, et rassurant, pour les juristes, de tout traiter sous l'angle strictement technique et de considérer, parfois, que la fin justifie les moyens. Le *vrai juriste*, le *juriste accompli*, sait résister à cette tentation. Il fait preuve, et c'est l'œuvre d'une vie, de qualités d'écoute, de jugement, d'intégrité, de compassion et d'humilité. N'oubliez jamais qu'il doit y avoir un lien étroit, direct et incontournable entre le droit et la justice, entre vous comme juriste et professionnel du droit et les finalités du système juridique; non pas parce que nos codes de déontologie l'exigent, mais tout simplement parce que le *juriste digne de ce nom* a la responsabilité de participer à l'édification d'une société nationale et internationale correcte, marquée au pas de l'État de droit et des valeurs humanistes, mais aussi du respect des différences culturelles.

Dans votre future carrière, vous ferez certes appel à vos connaissances en droit mais vous devrez aussi déployer une bonne dose d'imagination. Vous devrez apprendre à ne jamais vous contenter des idées reçues sans au moins les questionner. L'imagination, une compréhension profonde de l'univers au sein duquel vous interviendrez de même qu'une bonne mesure d'humanisme, sont désormais indispensables, peu importe le secteur dans lequel vous évoluerez.

Si j'insiste sur les devoirs et responsabilités des juristes, je vous souhaite ce soir, et c'est tout aussi important, d'être capables de vivre avec passion votre nouvelle carrière juridique, quelle qu'elle soit. C'est cette passion qui a animé les professeurs qui vous ont enseigné. C'est aussi elle qui a habité les plaideurs et les juges qui ont généré les célèbres arrêts que vous connaissez désormais. C'est cette passion, cette recherche de la justice et de l'égalité, vous le savez, qui ont permis ces dernières décennies, d'assurer une meilleure protection des droits fondamentaux et d'éclairer le débat public sur une foule d'enjeux.

Nous avons honoré ce soir, par la remise d'un doctorat honorifique, deux juristes accomplies, des femmes qui font honneur à la communauté juridique par leur courage et leur indéfectible engagement envers la justice.

Depuis plus de 125 ans, une longue lignée de diplômés, dont vous faites maintenant partie, et dont il y a tout lieu d'être fiers, a avec passion et de façon exceptionnelle contribué à façonner le Québec, le Canada et le monde que l'on connaît aujourd'hui. La Faculté a contribué à la formation d'artistes, de journalistes, de personnalités d'affaires. Elle a aussi formé un nombre impressionnant de leaders politiques, de juges, de professeurs, d'avocats et de notaires remarquables. Des diplômés célèbres, il y en a eu beaucoup; des diplômés moins célèbres, il y en a eu aussi beaucoup. Ce qui importe c'est que chacun de ces diplômés, travaille avec passion et imagination à bâtir une communauté plus juste.

Comme diplômés, vous faites donc partie de la communauté juridique, mais vous faites aussi partie, et plus spécialement, de la grande famille de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Votre sentiment d'appartenance à cette famille, nous désirons sincèrement qu'il se maintienne et se développe. Nous souhaitons vivement qu'à travers les activités de l'Association des diplômés (l'ADDUM), par votre participation à nos activités scientifiques, votre fréquentation de la bibliothèque ou encore en venant poursuivre ici des études supérieures, vous reviendrez souvent nous voir. N'arrêtez pas, d'une manière ou d'une autre, de fréquenter votre famille. Je vous invite aussi à répondre positivement à la Faculté lorsque nous ferons appel à votre générosité. Plusieurs activités auxquelles vous avez participé, les séjours à l'étranger, votre présence à des colloques ou conférences et les prix et bourses décernés pendant vos études ne sont possibles que grâce à l'appui tangible de diplômés qui soutiennent généreusement leur alma mater.

Permettez-moi en terminant d'adresser quelques remerciements, en mon propre nom ainsi qu'au vôtre. Tout d'abord, je remercie tous les professeurs et chargés de cours qui, au fil des ans, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour vous amener où vous êtes ce soir. Ils et elles ont fait le maximum pour vous donner le goût du droit, de la rigueur intellectuelle et du travail bien fait ; pour que votre séjour ici soit à la fois une source d'enrichissement et de fierté.

Je remercie aussi chaleureusement nos fidèles collaborateurs, diplômés et amis, ceux qui donnent temps et argent à la Faculté et appuient leur alma mater, souvent depuis de très

nombreuses années. Votre apport est inestimable et nos remerciements ne seront jamais assez répétés.

Je remercie aussi le remarquablement dévoué personnel de la Faculté qui, souvent dans l'ombre mais inlassablement et avec un professionnalisme à toute épreuve, permet aux choses de se produire.

J'adresse ici un merci tout particulier à Madame Lise Cummings sans qui la cérémonie de ce soir n'était tout simplement pas possible.

Je veux enfin remercier tous les distingués invités – et vos invités- qui nous honorent par leur présence ce soir et donnent à la fête toute sa signification. Votre présence à tous nous fait vivement plaisir.

Bonne soirée

Anne-Marie Boisvert
Le 11 octobre 2007